



CONSEILS ÉNERGÉTIQUES

OCTOBRE 2022



PILIERS DE LA STRATÉGIE ÉNERGÉTIQUE 2050, LES BÂTIMENTS REPRÉSENTENT UN ÉNORME POTENTIEL D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE.

Dans cette optique, nos spécialistes vous apportent des solutions concrètes pour mettre en œuvre votre projet.

VOS AVANTAGES

Réaliser des économies

- La réduction de la consommation énergétique de votre bien entraîne une diminution importante de votre facture.

Valoriser son bien

- L'amélioration de la classe énergétique de votre bâtiment permet d'augmenter sa valeur.

Augmenter son confort

- Une meilleure isolation de l'enveloppe permet d'éviter les courants d'air et d'améliorer le confort des habitants.

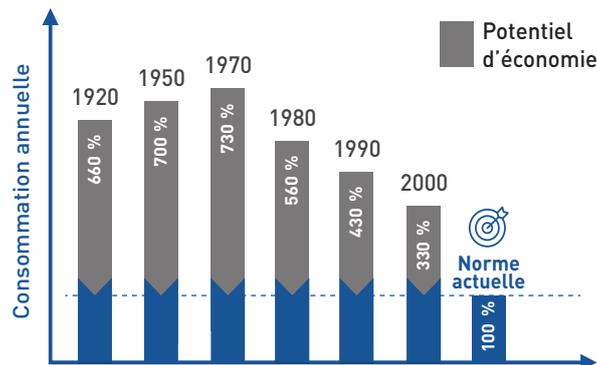
Diminuer ses émissions de CO₂

- Participer à la transition énergétique et diminuer votre empreinte carbone.

NOTRE OFFRE

Les spécialistes de Gruyère Energie disposent d'une vision globale qui vous permettra d'élaborer un projet optimal, garant d'économies énergétiques sur le long terme.

Consommation des bâtiments en fonction de leur année de construction :



Les normes de construction ont beaucoup évolué avec le temps et le potentiel d'économies d'énergies sur les bâtiments est énorme. Une rénovation énergétique permet de substantielles économies sur les charges d'exploitation et donne de la valeur à votre bien.

CONTACT

Gruyère Energie SA

Rue de l'Etang 20, CP, 1630 Bulle
+41 26 919 23 23
office@gruyere-energie.ch

CERTIFICAT ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS (CECB/CECB+)

Le CECB® reflète l'état énergétique de votre bâtiment. Il est obligatoire en cas de vente immobilière, mais peut également servir de base à un projet de rénovation.

DOSSIER ÉNERGÉTIQUE DE MISE À L'ENQUÊTE

Nos spécialistes réalisent les dossiers officiels et vous garantissent une construction répondant aux obligations actuelles.

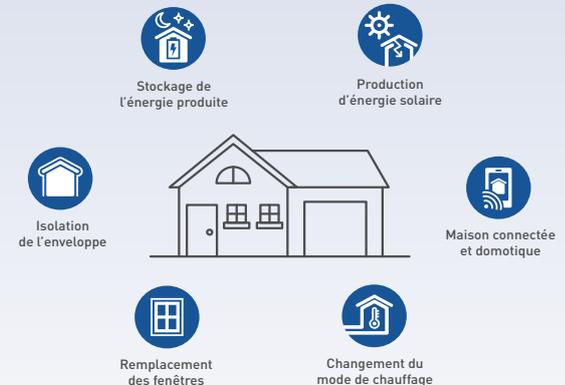
THERMOGRAPHIE INFRAROUGE

La thermographie permet de déterminer les défauts d'isolation d'un bâtiment par la visualisation des pertes thermiques.

DEMANDE DE SUBVENTIONS AU PROGRAMME BÂTIMENTS

Nous nous assurons que votre projet satisfasse aux exigences et qu'il bénéficie des aides existantes.

Analyse et priorisation des mesures de rénovation



La réalisation d'un audit énergétique CECB/CECB+ est une première étape essentielle dans le processus de rénovation énergétique. Il permet de définir et prioriser les travaux à réaliser.

Nous vous accompagnons ensuite dans vos demandes de subventions et pour les dossiers énergétiques de mise à l'enquête.

Le Programme Bâtiments

chauffezrenouvelable

